



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

code des marchés publics

Question écrite n° 75015

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les difficultés pour les laboratoires universitaires d'appliquer le code des marchés publics pour les achats de matériels scientifiques et produits chimiques et biologiques. Face aux difficultés que connaissaient les établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) lors de la passation et la mise en oeuvre de leurs marchés d'achat de matériel scientifique, une solution a été trouvée. Cette réforme consiste en la déconcentration des centres de gestion. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quel aménagement il entend proposer pour que les laboratoires universitaires ne soient plus pénalisés.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75015

Rubrique : Marchés publics

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1845